

BORDEREAU DE VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022 À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE REGLEMENT

ENTREPRISE ÉMETTRICE

Raison sociale
N° SIRET
Adresse
Code Postal Ville
Code APE/NAF Effectif

CONTACTS DE RÉFÉRENCE

Interlocuteur Taxe
Adresse e-mail
Fonction
Téléphone

Montant de votre versement au lycée Saint-Bénigne : €

- Je joins un chèque libellé à l'ordre de NAEP Groupe Saint-Bénigne
N° du chèque : Date du chèque :/...../.....
Banque :
- J'effectue un virement bancaire sur le compte NAEP Groupe Saint-Bénigne : Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté – IBAN FR76 1080 7004 0200 2190 5737 963 – BIC : CCBPFRPPDJN
En indiquant dans le libellé le nom de votre société + « TA 2022 »

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise :

Bordereau à compléter et à nous faire parvenir, jusqu'au 31 mai, par mail à nathalie.naulier@groupe-sb.org ou par courrier dans le cas d'un paiement par chèque à Groupe Saint-Bénigne – Service Taxe Apprentissage, 99 rue de Talant 21000 Dijon. À réception du versement, un reçu libératoire indiquant le montant et la date de votre paiement vous sera adressé.

Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien.